



**Règlement**

**Championnat de Belgique**

**2025-2026**

**Version 21/08/2025**

# Table des matières

<b>1. Informations générales</b>	<b>3</b>
1.1 Général	3
a. Règles de conduite	3
b. Tenue	4
c. Retard	4
d. Conditions	4
<b>2. Championnats belges d'</b>	<b>6</b>
2.1 Hommes	6
1. Délégués	6
2. Format	6
2.2 Masters 40+	6
1. Représentants	6
2. Format	6
2.3 Seniors 50+	6
1. Délégués	6
2. Format	6
2.4 Seniors 60+	7
1. Délégués	7
2. Format	7
2.5 Jeunes U18	7
1. Délégués	7
2. Format	7
2.6 Jeunes U21	7
1. Représentants	7
2. Format	7
2.7 Femmes	7
1. Représentantes	7
2. Format	7
<b>3. Championnats belges ouverts</b>	<b>8</b>
3.1 Équipes	8
1. Représentants	8
2. Format	8
3.2 6-Reds	8
3.3 Doubles	9
3.4 Arbitres	9

# 1. Informations générales

## 1.1 Général

### a. Règles de conduite

- Chaque membre doit se comporter dans un esprit sportif et courtois, propre au snooker, tant envers les dirigeants, les membres des commissions, les spectateurs, les supporters, le(s) arbitre(s), les autres joueurs, lui-même, etc.
- Les GSM doivent être éteints ou mis en mode vibreur (sans son) pendant toutes les activités. Ceci afin de ne pas déranger ou de déranger le moins possible les autres joueurs pendant les matchs de snooker. Les personnes qui doivent être disponibles à tout moment pour des raisons impérieuses (par exemple, travail, raisons médicales d'un membre de la famille, etc.) peuvent demander une dérogation au responsable du tournoi. Le bruit doit toutefois être réduit au minimum.
- Il n'y a pas de pause cigarette pendant les matchs. Lors de matchs plus longs, l'arbitre peut, en concertation avec le responsable du tournoi, décider d'accorder une pause cigarette après 4 frames à la demande du ou des joueurs.
- Un joueur ne doit pas accomplir d'actes ou tenir des propos qui pourraient nuire de quelque manière que ce soit à la réputation ou à l'image du club.
- La consommation de boissons alcoolisées à table est strictement interdite. Elle peut également être interdite à l'entrée du lieu de la compétition. Si la compétition se déroule dans un club, des « zones interdites » seront indiquées sur place.
- Lors de la pratique du snooker, les membres sont tenus de respecter les dirigeants et les personnes en fonction (officiels) et de suivre leurs instructions éventuelles.

Tout membre qui se rend coupable, de quelque manière que ce soit, d'une infraction à une ou plusieurs des dispositions susmentionnées ou de fraude et/ou de falsification s'expose à des sanctions disciplinaires immédiates imposées par le responsable du tournoi.

Sanctions disciplinaires possibles :

- Avertissement officiel :
  - Peut être donné oralement
  - Un rapport est transmis à :
    - joueur(s)
    - officiel(s) concerné(s)
    - NTL
    - BO (Commission disciplinaire)
- L'avertissement est suivi d'une sanction, telle que :
  - perte du frame
  - perte du match
  - exclusion du tournoi dans une discipline bien précise
  - etc.

## b. Tenue

- Compétitions avec arbitre ; Code vestimentaire A :
  - Une chemise unie à manches longues, toujours baissée et boutonnée, doit être portée à l'intérieur du pantalon
  - Un pantalon long en tissu uni (pas de jean ni de pantalon en velours côtelé)
  - Chaussures de ville classiques fermées (pas de modèle sport ou dérivé)
  - Un gilet ou un gilet sans manches
  - Une cravate ou un nœud papillon
- Compétitions sans arbitre ; Code vestimentaire B :
  - Identique au code vestimentaire A, sauf que le port d'une cravate (papillon) et/ou d'un gilet n'est pas obligatoire

Les joueurs qui ne respectent pas les règles vestimentaires susmentionnées et refusent de se mettre en conformité immédiatement après un avertissement peuvent être exclus et/ou refusés par l'arbitre (après consultation du directeur du tournoi) et/ou la direction du tournoi pour (la suite de) leur participation.

## c. Retard

- Les joueurs doivent se présenter au responsable du tournoi au plus tard 15 minutes avant le début du match.
- Si un joueur est en retard, la sanction suivante s'applique :
  - **PERTE** du<sup>1er</sup> FRAME
  - après 15 minutes : **PERTE** du 2<sup>e</sup> FRAME
  - après 30 minutes : **PERTE** du MATCH et une amende administrative

## d. Conditions

- Seuls les participants de nationalité belge, membres de Snooker Vlaanderen ou Snooker Wallonie, peuvent participer au Championnat de Belgique.
- Chaque joueur doit être autorisé à jouer et ne pas faire l'objet d'une suspension ou d'autres sanctions.
- Les joueurs sélectionnés pour le championnat de Belgique recevront une convocation par e-mail. Ils doivent confirmer leur participation au championnat dans un délai déterminé. À défaut, leur place sera attribuée à un autre joueur.
- Les joueurs délégués par les provinces doivent être connus du responsable national des tournois (NTL) au moins 10 jours avant le début du CB.
- Ces joueurs doivent également figurer dans les classements provinciaux sur le site web de Snooker Belgium
- Dans l'intérêt des championnats, l'organe directeur peut à tout moment refuser le droit d'invitation s'il estime que l'image générale du Fair Play peut être compromise.

- La direction du tournoi de tous les championnats belges est assurée par le NTL. Toutes les décisions de la direction du tournoi sont contraignantes sur le plan organisationnel, toutes les décisions de l'arbitre principal sont contraignantes en matière de règlement du snooker
- La NTL peut à tout moment modifier les formats dans l'intérêt du championnat belge.

## 2. Championnats belges d'

### 2.1 Hommes

#### 1. Délégués

- 96 participants sont sélectionnés comme suit :
  - Champion de Belgique 2025
  - 69 joueurs du classement belge
  - 26 délégués des provinces, répartis en fonction du nombre de membres inscrits au 1er septembre 2025

#### 2. Format

- Les places 1 à 16 seront attribuées selon le classement
- Le format avec élimination directe du classement belge sera utilisé

### 2.2 Masters 40+

#### 1. Représentants

- 32 participants seront sélectionnés comme suit :
  - Champion de Belgique 2025
  - 27 joueurs issus du classement national Masters 40+
  - 1 délégué de la province du Limbourg
  - 1 délégué de la province de Flandre orientale
  - 1 délégation de la province du Brabant flamand
  - 1 délégation de la province de Flandre occidentale

#### 2. Format

- Les places 1 à 16 sont attribuées selon le classement

### 2.3 Seniors 50+

#### 1. Délégués

- 32 participants seront sélectionnés comme suit :
  - Champion de Belgique 2025
  - 28 joueurs issus du classement national seniors 50+
  - 1 délégué de la province du Limbourg
  - 1 délégué de la province de Flandre orientale
  - 1 délégué de la province du Brabant flamand

#### 2. Format

- Les places 1 à 16 sont attribuées selon le classement

## 2.4 Seniors 60+

### 1. Délégués

- 32 participants seront sélectionnés comme suit :
  - Champion de Belgique 2025
  - 29 joueurs issus du classement national seniors 60+
  - 1 délégué de la province du Limbourg
  - 1 délégué de la province du Brabant flamand

### 2. Format

- Les places 1 à 16 sont attribuées selon le classement

## 2.5 Jeunes U18

### 1. Délégués

- Un maximum de 16 participants seront sélectionnés parmi le classement national U18.

### 2. Format

- Classement dans le tableau selon le classement

## 2.6 Jeunes U21

### 1. Représentants

- Un maximum de 16 participants seront sélectionnés à partir du classement national U21.

### 2. Format

- Classement dans le tableau selon le classement

## 2.7 Femmes

### 1. Représentantes

- Un maximum de 16 participantes seront sélectionnées à partir du classement national féminin :

### 2. Format

- Les matchs se jouent en poules au meilleur des 2 frames.

## 3. Championnats belges ouverts

### 3.1 Équipes

#### 1. Représentants

- Seize équipes seront sélectionnées comme suit :
  - Anvers : 2 équipes
  - Hainaut : 2 équipes (1 supplémentaire sur la base des équipes Open BK 2025)
  - Limbourg : 3 équipes (1 supplémentaire sur la base du nombre de membres)
  - Flandre orientale : 3 équipes (1 supplémentaire sur base du nombre de membres)
  - Brabant flamand : 3 équipes (1 supplémentaire en fonction du nombre de membres)
  - Flandre occidentale : 3 équipes (1 supplémentaire en fonction du nombre de membres)
- Si une province n'est pas en mesure de fournir le nombre d'équipes requis, la NTL décidera quelles provinces peuvent compléter ces places. Elle s'efforcera toujours de maintenir un équilibre raisonnable entre les provinces.

#### 2. Format

- Chaque équipe (composée de 3 joueurs) doit compter au moins 2 joueurs permanents (inscrits avant le 1er septembre 2025) issus de l'équipe sélectionnée.
- Si des joueurs remplaçants sont ajoutés (maximum 3 joueurs), ceux-ci doivent avoir disputé au moins 10 matchs interclubs. Ceux-ci ne doivent pas nécessairement avoir été disputés dans l'équipe déléguée

Les équipes avec les noms des joueurs (titulaires et remplaçants) doivent être communiquées au responsable national des tournois SB ([TL@snookerbelgium.be](mailto:TL@snookerbelgium.be)) afin que nous puissions effectuer les vérifications nécessaires.

### 3.2 6-Reds

- Le nombre d'inscriptions est limité à 64 participants selon le principe « premier arrivé, premier servi ».
- Le joueur doit être membre de Snooker Belgium  
Le joueur doit être autorisé à jouer et ne pas faire l'objet d'une suspension ou d'autres sanctions
- Les matchs se jouent selon le principe de l'élimination directe dans un tirage au sort libre.
- Le format dépend du nombre d'inscriptions

Les frais d'inscription s'élèvent à 25 euros et doivent être versés sur le compte de Snooker Belgium – **BE04 8508 3197 2331** – avec la mention « **Open BK 6-Reds + nom du joueur** ». Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions seront communiquées ultérieurement.

**Important** : l'inscription n'est définitive qu'après réception du montant de l'inscription.

### 3.3 Doubles

- Le nombre d'inscriptions est limité à 96 duos selon le principe « premier arrivé, premier servi ».
- Les deux joueurs doivent être membres de Snooker Belgium  
Les joueurs doivent être autorisés à jouer et ne pas faire l'objet d'une suspension ou d'autres sanctions.
- Les matchs se jouent selon le principe de l'élimination directe dans un tirage au sort libre
- Le format dépend du nombre d'inscriptions (au moins Bo5).

Les frais d'inscription s'élèvent à 30 euros par duo et doivent être versés sur le compte de Snooker Belgium – **BE04 8508 3197 2331** – avec la mention « **Open BK Dubbels + noms des joueurs** ». Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions seront communiquées ultérieurement.

**Important** : l'inscription n'est définitive qu'après réception du montant de l'inscription.

### 3.4 Arbitres

- Le nombre d'inscriptions est limité à 32 participants selon le principe « premier arrivé, premier servi ».
- Voir le règlement BRA concernant la participation.
- Le joueur doit être membre de Snooker Belgium et être connu de la BRA  
Le joueur doit être autorisé à jouer et ne pas faire l'objet d'une suspension ou d'autres sanctions
- Les matchs se jouent en poules de 4 joueurs maximum, tirés au sort.